

Pierre-Bénite, le 1<sup>er</sup> avril 2021,

Le Principal  
Aux parents d'élèves

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez sans doute, afin de **freiner la propagation de l'épidémie**, hier soir, le Président de la République a annoncé de nouvelles mesures concernant les collèges.

**Afin de limiter au maximum les contacts entre les élèves**, dans la période à venir :

- les **cours** de la semaine du *mardi 6 avril au vendredi 9 avril* "se feront **à la maison**"
- les élèves seront en **vacances** du *samedi 10 avril au dimanche 25 avril*
- les **cours** de la semaine du *lundi 26 avril au 30 avril* "se feront **à la maison**"

Sur cette période (hors vacances scolaires), les enfants des *personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire* pourront être accueillis au collège. Si vous êtes concerné(e), n'hésitez pas à contacter Mme Longueval, C.P.E au 04 72 39 25 81 ou à l'adresse mail suivante : [ce.0690076h@ac-lyon.fr](mailto:ce.0690076h@ac-lyon.fr)

Le retour en classe de l'ensemble des élèves ne pourra pas être envisagé avant le **lundi 3 mai**. La dégradation du contexte sanitaire impose donc à nos élèves une période de 4 semaines sans être accueillis au collège. Dans la perspective d'une reprise réussie du troisième trimestre, deux principes nous paraissent essentiels :

- continuer à **respecter les gestes barrières** (port du **masque**, **distanciations** etc.) hors du collège **en limitant les contacts** pour réduire au maximum les risques de contamination
- **maintenir un rythme de travail scolaire régulier**

Comment se dérouleront les cours « à la maison » ?

Pendant cette période, les cours se poursuivront *à distance* sur **Pronote** (voir document-cijoint). Selon l'emploi du temps habituel, pour chaque heure de cours, **le professeur transmettra des éléments du cours et/ou le travail à effectuer.**

L'élève pourra organiser sa journée de travail comme il le souhaite. **L'objectif est d'abord qu'il maintienne son rythme de travail.**

#### *Informations diverses concernant cette période*

- sur Pronote, les élèves (et les parents) pourront communiquer avec les professeurs
- un professeur vous contactera par téléphone pendant la semaine du 6 avril et celle du 26 avril pour faire un point sur le suivi des cours « à la maison » (questions éventuelles, échange d'informations etc.)
- afin d'éviter des problèmes de partage d'ordinateur dans une même famille, nous n'organiserons pas de « visioconférence » pour les élèves
- des informations diverses pourront vous être communiquées sur Pronote. Vous retrouverez ces informations sur notre site internet : <https://collegemarcelpagnol.blogs.laclass.com/> dans la rubrique « Marcel Virtuel, en attendant la réouverture... »
- des tablettes numériques seront prêtées aux élèves qui ont indiqué à leur professeur principal en début d'année scolaire qu'ils pourraient en avoir besoin en cas de nouveau confinement. Les parents des élèves concernés seront contactés très rapidement par téléphone. De la même manière, des enveloppes (photocopie des cours) seront transmises aux élèves qui nous ont signalé en début d'année qu'ils n'avaient pas accès à une connexion internet

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 04 72 39 25 81. Toutes les équipes du collège restent à votre disposition (infirmière scolaire, médecin scolaire, assistante sociale, C.P.E, Direction etc.). Notre standard sera ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h (hors mercredi après-midi et vacances scolaires). Vous pourrez aussi nous joindre par mail à l'adresse suivante : [ce.0690076h@ac-lyon.fr](mailto:ce.0690076h@ac-lyon.fr)

Dans ce contexte toujours si particulier, nous restons tous mobilisés pour la **santé** et la **réussite scolaire** de nos élèves !

Très cordialement,

D.SOLER

## Cours à distance sur PRONOTE

Pour utiliser PRONOTE sur internet, vous devez vous connecter à l'adresse suivante :

<https://collegemarcelpagnol.blogs.laclassse.com>

Une fois sur le site du collège, en bas de page, cliquer sur « PRONOTE »,

Vous saisirez votre identifiant puis votre mot de passe (fournis par le collège en début d'année),

### **Ci-dessous, les fonctionnalités principales à utiliser :**

- Découvrir les contenus mis à disposition par les enseignants:

Onglet "cahier de texte" / contenu et ressources

- Prendre connaissance des devoirs donnés par les enseignants:

Onglet "cahier de texte" / travail à faire

- Partager des documents-rendre le travail demandé:

Onglet "cahier de texte" / déposer ma copie

- Communiquer avec les enseignants et personnels:

Onglet "communication"

En cas de difficulté, vous trouverez les différents « tutoriels » sur le site du collège dans la rubrique « Marcel Virtuel, en attendant la réouverture / SOS PRONOTE ».